



ASNIERES SUR OISE  
BAILLON • ROYAUMONT  
WWW.VILLE-ASIERNES-SUR-OISE.FR

OCTOBRE 2013

# Le Traité d'Union n°78

*Asnières sur Oise, commune touristique entre nature & histoire.*



## Zoom

*sur une rentrée  
riche en  
manifestations*



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

*Si la plupart des habitants accepte les travaux de réaménagement de la Place de l'église, et qui génèrent, j'en conviens, gênes inconfort et nuisances, une minorité, sans connaître l'historique de ce dossier, y est farouchement opposée.*

*Je tiens à rappeler que ces travaux ont été projetés en 2004 et qu'ils ont été votés par le Conseil Municipal en 2005.*

*J'ajoute qu'ils sont le fruit d'un immense travail de l'équipe municipale en charge des travaux et qu'il en aura fallu des heures de travail pour ceux qui ne servent que le seul intérêt général, en réunion, sur le plan administratif, pour faire aboutir ce projet.*

*Je rappelle qu'il s'agit de la 3ème opération d'un contrat régional financé à 60% par le Conseil Régional et le Conseil Général, que les 2 premières opérations, réaménagement de l'Enclos Seigneurial, et aménagement des accès et de la place du cimetière de Baillon, ont été exécutées à la satisfaction des usagers.*

*Renoncer à ces travaux présentés et largement approuvés en réunion publique, y compris par les commerçants, voudrait juste dire, de devoir renoncer à une subvention notifiée et confirmée, et devoir rembourser les subventions déjà obtenues pour les deux opérations précitées.*

*Si j'ai donné satisfaction à certains commerçants qui réclamaient la conservation de places de stationnement sur la Place de l'Eglise, je rappelle qu'au terme des travaux le nombre de places de stationnement sera plus important qu'il n'était avant les travaux, et que pendant les travaux tout est fait pour gêner le moins possible les commerçants dont la clientèle de certains commerçants peut même se stationner devant leur commerce.*

*J'en appelle à la patience et à la compréhension de ce qui ne sera demain plus qu'un « mauvais » souvenir, que ces travaux valoriseront le patrimoine immobilier des habitants de la Place et celui des fonds de commerce, que l'image de ces travaux viendra renforcer l'identité touristique de notre village, une des deux communes classées « commune touristique » du département du Val d'Oise après l'Isle-Adam.*

*Vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous souhaite un bon et bel automne 2013.*

*Bien sincèrement à vous.*

*Claude Krieguer*



### Décisions du Conseil

Page 3 : Décisions du Conseil du 28/06/2013



### Travaux – Urbanisme

Page 4 : Mairie – Pose d'un portillon  
page 5 : Nouveau parking à l'Office de Tourisme



### Environnement

Page 6 : SIECCAO – chemin rénové  
Page 6 : Questions/réponses sur le Verger



### Le coin des associations

Page 10 : Le CTVA : Club de Tennis Viarmes-Asnières  
Page 10 et 11 : Manifestations de l'Office de Tourisme



### Vie communale

Page 8-9 : Une rentrée riche en manifestations !  
Page 12 : Hommage à Valentin



### Vie économique

Page 14 : Ouverture de la boucherie Pierredon



### Vie pratique

Page 14 : Fourrière animale du Val d'Oise  
Page 15 : Etat-civil - Agenda



**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,**

- **EMET** un avis favorable à la demande de classement en catégorie III de l'Office de Tourisme d'Asnières-sur-Oise pour une durée de 5 ans.
- **SOLLICITE** l'aide du P.N.R. Oise-Pays de France, pour les travaux de restauration des panneaux Michelin implantés au hameau de Baillon, dans le cadre du programme 2013 de réhabilitation du petit patrimoine, pour des travaux d'un coût total prévisionnel de 25 905.43 € H.T. et **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à signer tout document à cet effet.
- **SOLLICITE** l'aide du Conseil Général du Val d'Oise, pour les travaux de remplacement de la chaudière de l'école maternelle d'Asnières, dans le cadre Fonds Scolaire, travaux d'un coût prévisionnel de 14 289.88 € H.T., et **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à signer tout document à cet effet. Ces travaux pourraient être pris en charge à hauteur de 30 % par le Département. GDF SUEZ pourrait participer également au financement, à hauteur de 768.00 €, au titre de la promotion de l'efficacité énergétique.
- **DECIDE** de reporter à l'examen du budget 2014 la possibilité de revoir les modalités de calcul de la Taxe de Séjour.
- **DECIDE** d'adopter la décision modificative n° 1 du budget 2013 telle qu'elle suit :

Section de Fonctionnement :

*Pour l'annulation d'un titre erroné de 2012 et sa réinscription sur l'exercice 2013 :*

**DEPENSES**

*Chap 67 art 673 (titres annulés sur exercice antérieur) :*  
+ 11 617.02 €

**RECETTES**

*Chap 75 art 758 (produits divers de gestion courante) :*  
+ 11 617.02 €

Section d'Investissement :

*Pour la correction d'une erreur matérielle sur un remboursement de trop-perçu du P.N.R. :*

**DEPENSES**

*Chap 13 art 1328-121 (subventions d'équipement autres) :*  
+ 540.00 €  
*Chap 21 art 2188-106 (autres acquisitions) :*  
- 540.00 €

- **DECIDE** de créer une commission « Tourisme » dont la composition est la suivante : Elodie DIJOUX, Vice-présidente, Hervé WINDELS, Germaine LEDEME, Robert MORLET, Paule LAMOTTE.
- **APPROUVE** la mise en place du dispositif de « participation citoyenne » consistant en une action complémentaire à celle de la Gendarmerie dans la lutte contre les phénomènes de délinquance, par une démarche de sensibilisation des habitants en les associant à la protection de leur propre environnement, sous la forme d'un réseau de vigilance et solidarité de voisinage permettant d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à signer avec l'Etat et la Gendarmerie Nationale, le protocole correspondant et **DESIGNE** Monsieur LETELLIER, Conseiller Municipal chargé du rôle de correspondant défense, en qualité d'interlocuteur Mairie pour la mise en place de ce dispositif.
- **EMET** un **AVIS RESERVE** sur le plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage de l'Oise établi par Voies Navigables de France

(VNF), pour les motifs ci-après et assorti des demandes suivantes : Existence d'une zone particulièrement sensible (site Natura 2000, ZNIEFF, présence des champs captants).

- Demande que les résultats des prélèvements effectués soient communiqués à la Commune, notamment ceux concernant les zones en aval du barrage de Boran
- Demande que V.N.F. prenne toutes mesures afin d'éviter d'éventuelles dégradations de la nappe phréatique, du fait de la proximité des champs captants d'Asnières-sur-Oise
- Demande que les chemins d'accès pour les véhicules aux zones de dragage soient impérativement remis en état après intervention
- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2012 relatif à la collecte des ordures ménagères, dont il ressort les points suivants :
  - Le changement du filtre à manche dans l'usine de compostage mise en œuvre de travaux d'amélioration et de protection des usagers
  - La poursuite de la mise aux normes de la déchetterie, et de la mise en place de points enterrés
  - Une stabilisation du tonnage collecté
  - Une baisse de 3.80 % des apports en déchetterie
  - Une forte hausse des coûts de collecte (+ 6.79 %) et de traitement (+ 9.81%)
  - Une forte diminution à prévoir sur 2013 des charges financières liées aux emprunts contractés en 1998 pour la construction de l'usine de compostage et du centre de tri
  - Un résultat de clôture 2012 de l'exercice budgétaire de 282 661.23 €
  - Une hausse moyenne de 3.5 % pour 2013 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2012 relatif au service public de l'eau potable, dont il ressort les indicateurs de performance suivants :
  - Il y a 1 014 abonnés sur la commune
  - Le prix TTC du service de l'eau potable, sur la base d'une facture de 120 m<sup>3</sup>, est de 2.37 € du m<sup>3</sup>
  - le linéaire du réseau de desserte est de 18.2 km
  - Le délai maximal d'ouverture et des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service, est de 5 jours
  - 131 016 m<sup>3</sup> d'eau ont été consommés en 2012, soit une hausse globale de 5.6 % par rapport à 2011
  - La consommation par foyer est de 122 m<sup>3</sup> par an, ce qui le place légèrement au-dessus de la moyenne nationale (120 m<sup>3</sup>)
  - Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité est de :
    - 100% pour ce qui concerne la microbiologie
    - 100% pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques
  - L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est de 70
  - Le rendement du réseau de distribution est de 83.7 %
  - L'indice linéaire des volumes non comptés est de 5.0 m<sup>3</sup>/km/jour
  - L'indice linéaire de perte en réseau est de 4.3 m<sup>3</sup>/km/jour
  - Le renouvellement des branchements plomb 2012 est de 1
  - Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 14.79/1000 abonnés
  - Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, est de 100%
  - Le taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année 2011 est de 0.53 %
  - Le taux de réclamations est de 9.86/1000 abonnés

## P.L.U. COMMUNE D'ASNIÈRES SUR OISE : RÉSULTATS DES ENQUÊTES PUBLIQUES

### a) Modification du PLU concernant la zone Uib « Delacoste » (T.U. 76 et 77) :

« Le commissaire enquêteur considère d'autre part :  
- la volonté des élus de développer l'attractivité industrielle, commerciale de par l'urbanisation de cette zone UI et assurant ainsi un

développement à l'habitat ainsi qu'aux entreprises,

- l'étude de faisabilité réalisée par l'atelier Act Urba-Champ Libre-Burgeap qui démontre qu'après travaux de dépollution-venting, le site peut recevoir des constructions,

- que le secteur concerné situé en plein centre bourg n'est pas compris dans un site classé ni dans une ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) ni dans le périmètre d'une ZICO (Zone d'intérêt de conservation des oiseaux) et se situe hors incidence d'un site NATURA 2000,

- que le fait de la mise en fonction d'un règlement pour le secteur concerné ne porte pas atteinte au PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) et n'affecte pas un Espace Boisé Classé (EBC).

A l'examen de ces éléments, le commissaire enquêteur émet UN AVIS FAVORABLE sans réserve au dossier de modification du PLU communal d'Asnières sur Oise.» (sic). Sur ce dossier aucune personne ne s'est manifestée pendant le mois d'enquête.

### b) Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU – Projet de gendarmerie au Tilleuls (T.U. 76 et 77) :

« Le commissaire enquêteur considère d'autre part :

- que l'inconstructibilité de la parcelle initialement retenue par le projet sur le territoire de Viarmes oblige la commune d'Asnières sur Oise à recevoir les futurs bâtiments administratifs ainsi que les logements

- que le projet a pour conséquence pour la commune de lever partiellement la protection « Espace Boisé Classé » (EBC) et créer une zone UF avec de nouvelles dispositions

- que le projet de construction de la gendarmerie sur le territoire communal peut être présenté comme un intérêt d'utilité publique majeure.

A l'examen de ces éléments, le commissaire enquêteur émet UN AVIS FAVORABLE sans réserve au dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU et l'implantation d'une gendarmerie en zone UF.» (sic).

Sur ce dossier un seul particulier s'est exprimé négativement le dernier jour de l'enquête sans motiver ni argumenter son refus ; aucune association ne s'est manifestée. Les deux dossiers ont été approuvés par le Conseil Municipal du 20 septembre 2013. 🏠 HPO

## ROUTE DE NOISY

Construction d'un regard route de Noisy à la place de l'ancien lavoir pour récupérer les eaux des sources de Carnelle.

Ce lavoir se trouvait en partie sur la propriété du château de la Cômerie. Il a été démoli et cédé gratuitement à l'un des héritiers de la Comtesse Lefebvre de Béhaine, Monsieur Levêque suite à une délibération du Conseil Municipal du 29 mars 1976. 🏠 GL



## TRANSFERT DE COMPÉTENCE AU SICTEUB

Actuellement le Sictaub gère :

- l'installation de traitement des eaux usées
- le réseau intercommunal d'assainissement
- le SPANC (service public d'assainissement non collectif) pour les communes
- le fonctionnement des réseaux communaux (exploitation, entretien, réparation,) selon convention Sictaub/commune.

Les communes adhérentes (21) au Sictaub financent les ouvrages et travaux de leur réseau d'assainissement ; pour Viarmes/Asnières cette partie est confiée au SIVOM. Le financement s'effectue par une **taxe d'assainissement** sur la consommation d'eau ; pour Viarmes/Asnières elle est actuellement de 1,9760 H.T. (1,60 pour le SICTEUB et 0,376 pour le SIVOM).

La taxe d'assainissement est différente selon les communes, certaines, qui n'ont pas de programme d'assainissement, ne perçoivent pas de taxe d'assainissement communale ; la facture d'eau des habitants de ces communes (4) ne supporte que la taxe Sictaub.

Le projet de transfert de compétence consiste à transmettre au Sictaub la partie « investissement » des réseaux d'assainissement de chaque commune adhérente (les ouvrages, les crédits en cours, les budgets, la trésorerie...) et à l'avenir de confier au Syndicat l'entière gestion du réseau (non seulement l'entretien, mais la création, le remplacement d'ouvrage...).

Cette mutualisation des moyens devrait amener à une stabilité et une harmonisation de la taxe d'assainissement pour toutes les communes adhérentes.

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce projet lors de sa séance du 20 septembre 2013. 🏠 HPO

## MAIRIE : POSE D'UN PORTILLON

L'ouverture du mur et la pose d'un portillon sur le côté de la cour de la Mairie ont été réalisées cet été. Ce portillon permet un accès direct à la Mairie depuis le parking.

De plus une place de stationnement a été créée sur le parking afin de faciliter la livraison des repas de la restauration scolaire.

Dans la continuité, un chemin piétonnier a été réalisé afin d'accéder directement au centre du village et des commerces depuis le parking.

Nature des travaux : Maçonnerie, terrassement, serrurerie.

Entreprise attributaire : SOTREFRAN, EMULITHE, COUMES.

Coût TTC : 5 579,34 €

Financements : autofinancement Communal. 🏠 JLet



## OFFICE DE TOURISME

Le nouveau parking derrière l'Office de Tourisme vient d'être réalisé et ouvert au public début septembre, ce qui offre une quinzaine de places de stationnement supplémentaires.

En parallèle des travaux du centre du village, la porte d'accès située dans la cour de l'Office de Tourisme a été remplacée pour permettre l'accès aux PMR (personne à mobilité réduite).

Nature des travaux : maçonnerie.

Entreprise attributaire : SOTREFRAN

Coût TTC : 5 249 €

Financements : autofinancement Communal. JLet



## TILLEULS

A la demande de plusieurs riverains, l'extension de l'éclairage public a été réalisée cet été, chemin du Froid Val et avenue des Acaïas.

Nature des travaux :

Extension de l'éclairage public.

Entreprise attributaire : Traphon.

Coût TTC : 5 315,02 €

Financements : autofinancement Communal. JLet



## SIVOM

Stade Maspoli

La clôture côté rue Jean Moulin, ainsi que sur le côté du terrain annexe a été réalisée cet été.

Prochainement les filets pare ballon seront remplacés côté terrain annexe (centre aéré) et terrain d'honneur.

Nature des travaux : clôture

Entreprise attributaire : Val d'Oise Jardins.

Coût TTC : 16 714 €

Financements : autofinancement Sivom

JLet

## RAVIN DE LA TEMPÊTE À VIARMES

Cet ouvrage, en cours de classement en catégorie D au sens du décret n°2077-1735 du 11 décembre 2007 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques, nécessite la réalisation d'une visite technique approfondie.

Cette visite a pour principaux objectifs :

- l'analyse visuelle et technique de l'ouvrage et de ses composantes.
- la vérification d'absence de problématiques remettant en cause la fonctionnalité de l'ouvrage et également sa résistance (sécurité de l'ouvrage).
- si des dysfonctionnements sont constatés, émettre des recommandations pour y parer.

Cette visite technique approfondie a été confiée à la société SAFEGE. JLet

## PARC DE TOUTEVILLE

Un diagnostic des arbres du parc de Touteville a été demandé à l'ONF (Office National des Forêts), celui-ci devrait être réalisé en fin d'année.

Ce diagnostic permettra de sécuriser le parc qui est très fréquenté par les habitants des communes d'Asnières-sur-Oise et de Viarmes.

Nature des travaux : diagnostic forestier

Entreprise attributaire : ONF

Coût TTC : 5 417,88 €

Financements : autofinancement Sivom

JLet

## ECOLE

1. La verrière de l'école maternelle a été réalisée cet été par la société A.V.I d'Asnières sur Oise.

Elle a été conçue de façon identique à l'ancienne, afin de respecter la conception qu'avait définie l'architecte des bâtiments de France, M. Maj, lors de sa création.

Coût TTC : travaux 97 968,85 €

Honoraires et frais divers 16 405,08 €

Financements : subvention départementale de 32 905€ au titre du fonds scolaire.

Subvention d'Etat (D.E.T.R) de 25 593,24€.



2. Dans la continuité des actions réalisées pour la maîtrise de l'énergie et la sauvegarde de l'environnement, le bilan énergétique réalisé par le PNR préconisait le remplacement de la chaudière de l'école maternelle.

Celle-ci devenue vétuste a été remplacée par une chaudière basse température qui améliore la qualité du chauffage et permet de faire des économies d'énergie et de limiter les émissions de CO2, ce qui est bénéfique pour notre environnement.

Remplacement de la chaudière de l'école maternelle Blanche de Castille par une chaudière à basse température.

Entreprise attributaire : F.C.P.C pour la chaudière. DELAVAQUERIE pour le raccordement électrique.

Coût TTC : travaux 17 138,54 €

Financements : subvention départementale espérée de 2345€ au titre du fonds scolaire.

Participation de Gaz de France de 768 €.

JLet





## COUPE EN FORÊT DOMANIALE DE CARNELLE

Gérée par l'Office National des Forêts, la forêt domaniale de Carnelle bénéficie d'un aménagement forestier établi pour la période de 2007-2026.

Celui-ci prévoit une coupe rase sur 3,5 hectares sur la parcelle 44 située sur la commune de Saint-Martin-du-Tertre.

Les arbres arrivés à maturité seront coupés afin de laisser les semis de châtaigniers grandir dans de meilleures conditions

grâce à l'apport de lumière. Le bois coupé sera stocké sur plusieurs places de dépôt situées aux carrefours Pouillet, de la Motte et sur la route forestière d'Asnières puis utilisé pour l'ameublement, la charpente, l'industrie et le chauffage.

La parcelle restante sera régénérée progressivement selon les mêmes méthodes sylvicoles dans les années à venir. 📍 ONF/PL

## QUESTIONS / RÉPONSES SUR LE VERGER

### Pourquoi le verger semble-t-il en «friche» ?

Le fait de ne pas tondre le verger permet d'une part d'apporter une biodiversité de la flore, de la faune et de fournir de la nourriture aux insectes pollinisateurs (bourdons, abeilles...), d'autre part d'abriter les insectes auxiliaires qui se nourrissent de pucerons et autres insectes ravageurs, nuisibles aux fruitiers. Ainsi nous n'utilisons pas de pesticides et les fruits récoltés sont biologiques. Une tonte à «blanc» (la totalité du verger) est réalisée chaque année en automne.

### Est-ce que je peux ramasser et cueillir des fruits ?

Oui, le verger est un espace public, ouvert à tous. Vous pouvez cueillir, c'est gratuit. Mais, la plupart des arbres ont été récemment plantés, ils sont jeunes et donc fragiles. Ne cueillez que les fruits mûrs, ne secouez pas, ne frappez pas les branches au risque de les casser, ne grimpez pas dans les arbres et laissez-en pour les autres.

### Est-ce que, au printemps, je peux cueillir les tulipes, les jonquilles ?

Non, les bulbes ont été plantés par les enfants de l'école maternelle et primaire. Ils reviennent voir le résultat de leurs plantations et c'est un plaisir pour tous de voir fleurir le printemps.

### Est-ce que je peux y promener mon chien ?

Oui, et comme dans tous les endroits publics, prendre soin de ramasser ses déjections.

Nous vous invitons tous à participer aux nombreuses activités du Verger. Vous êtes les bienvenus aux matinées de nettoyage, à la fête du verger en juin, à la journée de la pomme en automne, aux initiations à la taille des fruitiers ainsi qu'à la découverte du monde des abeilles. Soyons éco-responsables pour un environnement de qualité au sein de notre commune. 📍 Autour du Verger



## CHEMIN RÉNOVÉ PAR LA SIECCAO

Les forages du SIECCAO sont situés dans une zone agricole « Le Poirier gris ». Ils sont accessibles par la route départementale RD 922 puis la voie communale au pont de Thève.

Le SIECCAO a rénové 600m linéaire du chemin des aubins à Asnières sur Oise qui se trouve entre la RD922 et l'Oise car les ornières et de mauvais remblais le rendaient impraticable.

Le chemin d'accès aux 3 forages a été rénové afin de :

- permettre aux travaux de sécurisation des forages de se réaliser sans pénibilité,
- permettre l'accès aux véhicules de la Lyonnaise des Eaux (exploitant des forages),
- enlever les remblais inadaptés aux exigences des périmètres de protection des champs captants (déchets de construction, pneumatiques et autres),
- améliorer la qualité des chemins (randonnée GR 1A, cycliste...) et du patrimoine rural.

La rénovation du chemin a permis :

- de géo localiser les canalisations qui transportent l'eau brute à l'unité de traitement des eaux
- et la mise à niveau des tampons et bouches à clefs.

Le chemin a été reconstitué en grave naturelle afin de respecter la qualité environnementale et rurale des lieux. Afin de satisfaire chacun, le SIECCAO a convenu de la mise à niveau des entrées de champs avec chaque exploitant agricole. Suite à une concertation avec les agriculteurs et autres exploitants, le SIECCAO a décidé de ne pas poser de barrière à l'entrée du chemin mais des panneaux limitant l'accès et interdisant les dépôts sauvages. Le montant des travaux, 69 813,40 € TTC, est financé à 100% par le SIECCAO.

📍 Daphné Greneau, ingénieur au SIECCAO



## DE LONDRES À PARIS EN VÉLO, EN PASSANT PAR ASNIÈRES SUR OISE

Ce sont 350 km de pistes dédiées à la pratique du cyclotourisme qui ont été inaugurées il y a maintenant un peu plus d'un an.

En France, 5 départements dont le Val d'Oise sont traversés par l'Avenue Verte, et Asnières sur Oise est une ville-étape entre Auvers sur Oise et Senlis. Il y a en tout 35 étapes de 5 à 28 km.

Retrouvez tous les itinéraires sur le site [www.avenuevertelondonparis.com](http://www.avenuevertelondonparis.com). 📍 ED



### UNE BARRIÈRE INSUPPORTABLE...

Pour information, les services du Syndicat des Berges de l'Oise ont pour mission de faire respecter la loi de décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques qui impose de laisser le passage libre pour les piétons, les pêcheurs et les services d'entretien sur une largeur de 3,25 mètres le long des berges des cours d'eau domaniaux (comme l'Oise) ; elles sont donc interdites à toute circulation motorisée.

La barrière installée par le Syndicat entre le barrage et la parcelle agricole a été contournée par un chemin « sauvage » recréé après l'installation de celle-ci.

Un nouvel emplacement a été choisi mais c'est maintenant une barrière arrachée de son socle et cisaillée que les responsables des berges de l'Oise ont retrouvé.

Une plainte a été déposée, le syndicat des berges de l'Oise envisage un autre moyen de protection. 📧 PL

### ALLÉE PIÉTONNE ET CYCLISTE À BAILLON

Suite à la création de la première tranche du crapauduc, un chemin piétonnier a été réalisé. Un passage protégé sera réalisé pour permettre de traverser et de continuer de l'autre côté.

Coût de ce premier tronçon : 3 588 € TTC pour une réalisation de 300 ml par l'entreprise de terrassement Anthony Delie. 📧 JLet



## Le Coin des ASSOCIATIONS

ASNIERES SUR OISE  
BAILLON-ROYAUMONT

## LE TÉLÉTHON 2013

Comme les autres années, le Téléthon animera Viarmes

du **vendredi soir 6 décembre** au **dimanche 8 décembre 2013** au soir.

Vous nous avez toujours soutenus les années précédentes et les chiffres le prouvent : 18 077 € au total.

Nous vous remercions de votre participation.



### 1993/2013 : LES 20 ANS

Cette année nous fêtons les 20 ans du Téléthon de Viarmes. Nous avons décidé de fêter ça comme il se doit. Du plus petit au plus grand, vous pourrez passer de magnifiques moments aussi bien sportifs que distrayants.

De nombreux défis devront être réalisés durant ce week-end. Un avant goût de notre programme :

**Vendredi 6 Décembre** : 20h00 Concert en l'église de Viarmes avec l'ensemble vocal « OPAL QUARTET » ;

**Samedi 07 Décembre** : 20h00 Soirée cassoulet suivie d'une soirée dansante.

Réservation auprès de la librairie ou Valérie au 01 30 35 40 44

Mail : [valerie.rosenthal67@free.fr](mailto:valerie.rosenthal67@free.fr)

Retrouvez tout notre programme de ce fabuleux week-end sur le site de la mairie ou sur les divers affichages.

N'oubliez pas de réserver pour la soirée du samedi soir.

📧 L'équipe du Téléthon



L'ensemble vocal « OPAL QUARTET »

# Une rentrée riche en manifestations à Asnières sur Oise



Le Forum des Associations



Les heureux gagnants du concours des Maisons fleuries et le Conseil Municipal Jeunes



Inauguration de «La Boutique» et présentation de la Randothèque du Codérando 95...



Dimanche 15 septembre : La Transdépartementale organisée par le Codérando 95 avec l'intervention de Daphné Greneau, Ingénieure au SIECCAO



Remise de la Palme de Bronze du Bénévolat à Martine Clément



Dimanche 15 septembre au matin : Visite guidée du hameau de Baillon par l'Office de Tourisme



... suivies du verre de l'amitié, en présence des élus et du Président du Comité, M. Auriel



Samédi 14 septembre : Rando-patrimoine « Fontaines et Lavoirs » animée par l'Office de Tourisme et encadrée par le Codérando 95



Exposition «Rivières et Zones humides» du Conseil Général, lors de la 2ème étape de la Transdépartementale 2013 sur le thème «Eau, Source de Vie»



Brocante de Baillon



## CLUB TENNIS VIARMES-ASNIÈRES (CTVA)

Aujourd'hui nous récoltons les fruits d'une politique de management mise en place depuis 6 ans, en accordant la même attention au tennis loisirs, à la compétition et à l'école de Tennis. Il nous paraît important que chaque licencié, petit ou grand, y trouve son intérêt tennistique.

Nous avons toujours accordé une grande importance à ce que cette discipline sportive soit à la portée du plus grand nombre, par des tarifs raisonnés et tout particulièrement attractifs pour les 4-6 ans (8.50 €/mois). Tout ceci nous a permis d'accéder à la 20ème place sur 103 clubs du Val d'Oise, et de ce fait nous pouvons dire que nous sommes devenus un Club référent.

Actuellement notre Club est riche de 372 adhérents. L'école de Tennis compte 248 élèves, dont 170 enfants, encadrés par 4 professionnels diplômés d'Etat, (nous tenons à renouveler nos remerciements aux parents qui s'impliquent tout au long de la saison). Nous sommes également très satisfaits de nos 23 équipes de compétiteurs, car leur esprit d'amitié et de camaraderie leur a permis d'accéder à un niveau jamais atteint au CTVA.

*Femmes en 1ère Série - De gauche à droite : Karine, Claire, Patricia, Carole*



Nous présenterons pour la saison prochaine une équipe féminine Séniors (championne du Val d'Oise 2ème Série) en 1ère Série. Nous félicitons également notre équipe masculine qui accède pour la 1ère fois de l'histoire du Club à la division Pré-nationale.

Le CTVA sera aussi représenté en catégorie «+35 ans Hommes et Femmes» en division Pré-nationale, une grande première également. Je dois dire que je suis un président comblé et je tiens à remercier l'efficacité et la grande amitié de tous les membres du bureau, ainsi que la complicité que nous avons développée avec tous nos élus qui n'ont plus à prouver le grand intérêt qu'ils portent au CTVA.

Alain Labasque, Président du CTVA

*Hommes en Pré-nationale - Debout de Gauche à Droite : Jérôme, Sylvain, Arnaud et accroupis de gauche à droite : Olivier, David*



## OFFICE DE TOURISME

ASNIÈRES SUR OISE  
BAILLON-ROYAUMONT

*Dans le cadre des Journées du Patrimoine...*

*Visite organisée par l'Office de Tourisme le Samedi 14 septembre 2013.*

### VISITE DE LA STATION D'ÉPURATION D'ASNIÈRES SUR OISE

Le samedi 14 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, l'Office de Tourisme d'Asnières sur Oise avait pris comme thème : l'eau (thème non démenti puisque c'est sous la pluie que se sont déroulées les visites). L'eau sous toutes ses formes puisqu'il s'agissait de visiter les installations du Syndicat intercommunal de traitement des eaux usées de la vallée de la Thève et de l'Ysieux (SICTEUB).

Une matinée porte ouverte a été organisée par l'Office de Tourisme et acceptée par la Direction du Syndicat intercommunal que nous remercions. Tout au long de la matinée, nous avons été accueillis par les membres du syndicat (Président, collaborateurs, personnel de la société Lyonnaise des eaux titulaire du marché de traitement des eaux usées).

Ce sont environ 65 asniéroises et asniérois qui ont répondu à l'invitation de l'Office de Tourisme et ont ainsi pu découvrir le parcours de nos eaux usées au sein de l'usine de traitement située sur le territoire d'Asnières sur Oise.

S'il est vrai que c'est toujours trop peu, les habitants qui nous ont fait le plaisir de répondre à notre invitation ont pu découvrir le recyclage de nos eaux usées, ce qui a présenté un intérêt certain.





## FLY WITH ME, VOLEZ AVEC MOI

Nous avons été nombreux ces derniers temps à admirer dans le ciel le dirigeable de la compagnie Airship Paris.

Basé sur l'aérodrome de Paris/Pontoise à Cormeilles en Vexin, le dirigeable emmène ses passagers vers quatre itinéraires : les parcs et châteaux du Vexin (baptême de 30 min), la Roche Guyon (boucle d'une 1h), le château de Versailles (vol « royal » d'une 1h30) et le château de Chantilly (boucle d'une 1h). C'est au cours de cet itinéraire que le dirigeable survole Asnières sur Oise, Baillon et l'Abbaye de Royaumont.

Retrouvez tous les renseignements sur le site : [www.airship-paris.fr](http://www.airship-paris.fr). ED



## GALA DE DANSE D'ASNIÈRES SUR OISE

Les 28, 29 et 30 juin à la salle Saint-Louis de Viarmes, le spectacle de l'école de danse d'Asnières sur Oise «METAMORPHOSIS» a une fois de plus transporté tous les spectateurs dans le monde du carnaval, de la couleur et de la gaieté. Rien ne nous a laissés indifférent, et c'est sous une pluie de confettis que les danseurs et les danseuses nous ont présenté le final. Isabelle Serrou, Directrice et professeur de l'école de danse et Delphine Catroux professeur les ont accompagnés sur scène dans une farandole à la plus grande joie de tous. Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine. Le Bureau Sports et Loisirs



Ces eaux sales, dès leur arrivée, passent dans un dégrilloir qui effectue une première séparation des matières solides et des eaux usées qui parviennent sur le site.

In fine, en fin de cycle, l'eau propre est évacuée dans l'Oise et la production des boues est destinée à l'agriculture. Les déchets ultimes sont évacués en centre spécialisé. Tout au long du processus, des analyses quotidiennes sont effectuées, que ce soit pour l'eau rendue propre que pour les boues évacuées.

Les eaux de pluie tombées sur le site (toitures et sols) sont canalisées vers un bassin spécifiquement dédié de dépollution naturelle à base de plantes poussant dans celui-ci.

Sur l'ensemble du site, tout a été pensé pour une gestion environnementale des eaux de pluie intrinsèques par des zones enherbées différentes et des cheminements absorbants hors des voies de circulation nécessaires à l'exploitation.

Ces visites guidées ont été très instructives, elles ont permis aux visiteurs de comprendre le processus des eaux usées que chacun produit au quotidien.

L'Office de Tourisme remercie toutes les personnes accueillantes, mais aussi les visiteurs qui ont consacré une partie de leur matinée d'un samedi à s'intéresser à ce sujet sensible.

Nous remercions tous les participants aux visites guidées d'Asnières et de Baillon pour leur présence et leur intérêt envers le patrimoine de notre commune.

Hervé Windels, Office de Tourisme d'Asnières sur Oise

## VISITE D'UN ÉLEVAGE D'ALPAGAS

La deuxième et dernière visite groupée de l'élevage du Fontenelle de l'année s'est déroulée le samedi 21 septembre sous un agréable soleil qui nous a permis de profiter pleinement de ce moment privilégié à la découverte de l'alpaga.

Nous remercions Frédéric et Nicole Henry de leur accueil chaleureux et de nous avoir, une nouvelle fois, transmis leur savoir avec passion et générosité.

Si vous souhaitez être prévenus de la prochaine visite groupée qui se fera au printemps, inscrivez-vous dès maintenant auprès de l'Office de Tourisme !





## HOMMAGE À VALENTIN QUE L'ON N'OUBLIERA JAMAIS...

Valentin Daniel - Bouzanne était un petit garçon plein de vie, toujours joyeux, d'une grande curiosité et qui adorait l'école.

Valentin nous a malheureusement quittés trop vite, à l'âge de 9 ans, suite à un cancer (tumeur cérébrale).

Alexandra Daniel et Eric Bouzanne, nous ses parents, nous tenions à remercier de tout cœur

tous les habitants du hameau de Baillon, d'Asnières sur Oise, les enseignants de l'école de Baillon, tous les employés de la municipalité ainsi que monsieur le Maire pour leur soutien durant toute la maladie de notre fils ainsi que lors de son décès, pour leurs témoignages de sympathie lors des obsèques de Valentin et pour leurs dons.

Nous tenions à vous informer que tous les dons recueillis lors des obsèques de Valentin vont être reversés à l'association « L'Etoile de Martin » ainsi qu'au Centre de Recherche sur les Tumeurs des Enfants (CRTE) afin d'aider la recherche à lutter contre les cancers pédiatriques.

**Merci à tous.** Alexandra Daniel et Eric Bouzanne

*La fonction de maire n'est pas celle d'un long fleuve tranquille, loin s'en faut... Mais recevoir, avec ses parents, une petite et grande personne comme Valentin, a été un véritable bonheur, un moment inoubliable, un impressionnant exemple de courage, lui qui voulait combattre et effacer la maladie qui l'a emporté.*

*Il aimait l'école, il aimait son école et son village, il aimait déjà les affaires publiques et était déjà un acteur signalant entre autres ...que le jeu installé dans la cour de l'école nécessitait d'être réparé, il aurait très certainement été un excellent jeune conseiller municipal.*

*Valentin, l'extraordinaire enfant, habité par une intelligence supérieure et une générosité précoce, a su réunir autour de lui et dans notre chapelle notre Dame de Baillon, tout le hameau.*

*Je remercie encore Sabine Isay et Angélique Roche qui me tenaient informé de l'évolution de la santé de Valentin jusqu'au jour où j'ai pu le rencontrer avec ses parents.*

*Je n'oublierai jamais Valentin ni ses extraordinaires parents.*

*Pour moi le vrai jardin de Valentin c'est le cœur de sa famille, de ses amis et tous ceux qui ont eu la grande chance de le rencontrer et de l'apprécier.*

*Claude Krieguer*

## L'ACCUEIL DE LOISIRS – JUILLET 2013

C'est avec le sourire des enfants et sous le soleil que l'accueil du mois de Juillet 2013 a ouvert ses portes.

Enfants et animateurs ont eu plaisir à se retrouver pour partager diverses activités et sorties (Parc d'Hérouval, Zoo de Thoiry, piscine...).

Grâce à une météo plus qu'estivale, les enfants ont profité des terrains extérieurs de l'Espace Josette Jourde avec, entre autres, des jeux d'eaux et la fameuse nuit camping tant attendue de tous.

Enfin, un beau spectacle a été présenté aux élus, parents et amis, venus en très grand nombre pour applaudir les acteurs de ce spectacle, à savoir les enfants !

Merci à tous et à l'année prochaine ! 🐾 Christophe Gay / Virginie Vitalis



## BILAN ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET 2013

Dépenses	Montant	Recettes	Montant 2
Alimentation	711,83 €	Participation familles	13 147,68 €
Frais éducatifs	1 206,16 €	Subvention CAF	- €
Transport	1 230,00 €		
EDF/GDF	280,00 €		
Lyonnaise des eaux	63,87 €		
Assurance	510,80 €		
Téléphone	22,60 €		
Frais personnel	21 130,83 €		
Essence	90,00 €		
<b>Total:</b>	<b>25 246,09 €</b>	<b>Total:</b>	<b>13 147,68 €</b>
	-12 098,41 €		

Taux de participation	Semaine	Nombre jours	Fréquence	Pourcentage
	Semaine A	5 J	37/49	76%
	Semaine B	5 J	39/49	80%
	Semaine C	5 J	36/49	74%
	Semaine D	5 J	30/49	61%
	<b>Moyenne</b>			<b>73%</b>

✍ Christophe Gay / Virginie Vitalis



© Jean-Yves Cousseau

### BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

C'est une rentrée riche en nouveautés. Outre la mise en place du « portail famille » qui permet aux parents de gérer par l'intermédiaire du site Internet de la commune les différents services proposés par la mairie (restauration scolaire, périscolaire, centre de loisirs...), c'est surtout la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires en 2014 qui cristallise toutes les attentes.

Avec la réforme, la journée de classe entière est raccourcie de 45 minutes en moyenne, une demi-journée est ajoutée le mercredi matin. Les écoliers garderont 24 heures de classe par semaine, mais plus étalées.

Le décret du 24 janvier 2013 prévoit une journée de classe de cinq heures et demie maximum, une demi-journée de trois heures et demie maximum et une pause méridienne d'une heure et demie au minimum. Il est à la charge de la commune d'établir l'organisation de la journée et la semaine, intégrant les activités péri-éducatives qu'elle doit organiser.

Le Maire a la responsabilité de proposer à Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) un projet d'organisation de la semaine.

Notre démarche sera celle d'une concertation avec les acteurs de la vie scolaire et périscolaire. En parallèle, les services de la mairie sont mobilisés afin d'évaluer l'impact de la réforme et de formuler des hypothèses de fonctionnement compatibles avec les moyens matériels et financiers dont nous disposons.

La municipalité a d'ores et déjà fixé ses propres exigences pour la mise en place de cette réforme. Les matinées propices à la concentration des enfants, seront privilégiées pour dispenser un maximum d'heures d'enseignement. La pause méridienne, qui ne doit pas être inférieure à 1h30 sera de 2h si possible.

Dans la configuration qui sera retenue, les services municipaux assureront une prise en charge des enfants avec des activités tant culturelles que sportives.

Ces principes forment notre base de travail pour définir la semaine la mieux adaptée à notre contexte local. Pour autant, tout n'est pas défini et la concertation menée actuellement devrait nous conduire vers un projet accepté par tous et dans l'intérêt des enfants en premier lieu. ✍ PM

### FÊTE NATIONALE

Cette année, les festivités de la Fête Nationale ont pu se dérouler, le 13 juillet, sous un ciel clément et dans une ambiance formidable au Parc de Toutedeville.

Les GRIZZLIES & THE BEAST, orchestre local, ont littéralement transcendé le public ; nombre de personnes ont découvert cet ensemble, pourtant déjà bien connu aux alentours, et ont été enthousiasmées par leur prestation.

Le Comité des Fêtes assumait la restauration champêtre. Le feu d'artifice sur une musique de Verdi avait été légèrement déplacé et a éclaté avec quelques minutes de retard ; ce retard, dû à un incident survenu dans la matinée aux artificiers, n'avait pu être résorbé en cours de journée, mais l'attente a été récompensée. ✍ HPO

### PETITS DÉTAILS ET GRANDS MONUMENTS

Fondation royale richement dotée par le jeune Louis IX, l'Abbaye de Royaumont est encore la mieux conservée en Ile-de-France.

Édifiée entre 1228 et 1235, 599ème « fille » de Cîteaux, c'est une fondation tardive qui, bien que cistercienne, fut également remarquée, dès l'origine, par l'ampleur de ses dimensions et la richesse de ses ornements.

Il ne reste presque rien, hélas, de l'église détruite en 1792, sauf une tourelle d'escalier desservant le croisillon nord de l'ancien transept, et curieusement ornée de six petits masques qui en ponctuent symétriquement le sommet.

Si l'on se réfère aux canons de l'art cistercien, aucune représentation humaine n'aurait dû apparaître dans ce décor.

Pourtant... que notre regard se porte vers le haut de la tourelle et nous verrons (avec une paire de jumelles !) ce visage grimaçant !

Une entorse à la règle mais tolérée car invisible au regard de tous ? Ou simple fantaisie de sculpteur, comme on en voit tant aux modillons qui décorent les églises les plus familières ?

Quoi qu'il en soit, ils sont toujours là après toutes ces années et surveillent, tels des vigies, les allées et venues des visiteurs.

Partez donc à leur rencontre, sans oublier votre paire de jumelles !

✍ ED et Nathalie le Gonidec



## SALLE INFORMATIQUE DE BAILLON

L'école du Bois Bonnet au hameau de Baillon est nouvellement équipée d'une salle informatique. Cette dernière a été installée dans une classe non occupée. Ainsi, les enseignants peuvent utiliser à volonté le matériel en classe entière et non plus en demi-classe. C'est donc une plateforme de dix PC nouvelle génération qui est à disposition des élèves. 📧 PM



## OUVERTURE BOUCHERIE PIERREDON

Dans notre Trait d'Union N° 77 du mois de juillet, nous vous informons de l'ouverture prochaine d'une boucherie dans le local commercial de l'ancienne charcuterie sur la place du village (au moment de la rédaction, nous n'avions pas la date exacte).

C'est chose faite depuis le 16 juillet.

S'il est vrai que la réussite du commerce local dépend avant tout de chacun de nous, en privilégiant la fréquentation de nos bou-

tiques en lieu et place de la grande distribution, elle dépend aussi largement de l'accueil du commerçant et de la qualité à la fois des produits ou services qu'il offre mais aussi de la qualité du service qui doit se différencier (horaires d'ouverture, dynamisme, amabilité...). Le commerce local est et doit être un échange commerçant / client avant toute chose.

Profitons de cette ouverture pour souhaiter à tous nos commerçants sédentaires ou non, comme nous le faisons si souvent, toute la réussite corrélative à leur travail. 📧 HW

Les horaires d'ouverture actuels sont : **Du mardi au samedi = 8h à 13h et 16h30 à 20h**

**Le dimanche = 9 h à 13 h - Fermé le lundi**

## LE VAL D'OISE A SA FOURRIÈRE ANIMALE !

Le Val d'Oise possède désormais sa fourrière animale à Bruyère sur Oise constituée de trois bâtiments, comptant 79 box pouvant recevoir 49 chiens et 30 chats, et 6 places pour la faune sauvage captive (singes, reptiles, oiseaux).

Au sein de la fourrière, la SPA s'occupe de l'animal durant la période légale de 8 jours.

Au terme de ce délai, si personne ne vient réclamer l'animal, il sera alors transféré dans le refuge le plus proche.

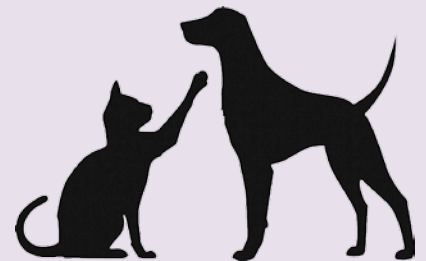
Contactez la fourrière au **01 30 28 43 13**

Du lundi au vendredi :

9h-13h et 14h-17h.

Le samedi : 9h-13h et 14h-18h.

Le dimanche : 9h-14h. 📧 FR





## MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 RUE D'AVALEAU  
95270 ASNIERES-SUR-OISE

Accueil : 01 30 35 41 41

Fax : 01 30 35 45 41

### HORAIRES

Lundi : 8 h 30 - 12 h  
Mardi : 16 h 30 - 19 h  
Mercredi : 8 h 30 - 12 h  
Vendredi : 8 h 30 - 12 h  
Samedi : 8 h 30 - 12 h

### POLICE MUNICIPALE

S'adresser en Mairie

## ETAT-CIVIL

### Naissances :

02/07/2013 : GRARE Lilwenn, Aimé, Nicole  
13/07/2013 : GASST Thimoté, Lucas  
14/07/2013 : CORGNET Lessandro, Pascal, Pierre  
19/07/2013 : DELALANDE Guillaume, Arthur  
07/08/2013 : DEBUISELLE DANIEL Johann, Benoit, Cédric  
21/08/2013 : BRIE SALMON Saori, Marysette, Jacqueline

### Décès :

05/07/2013 : CHADELAS Marie  
27/07/2013 : GABRIELLI Félicina  
10/08/2013 : RICHARD Roland  
29/08/2013 : DANIEL-BOUZANNE Valentin

### Mariages :

06/07/2013 : Epoux – Stéphane WESSELS / Epouse – Virginie OMNES  
07/09/2013 : Epoux – Daniel RUF/ Epouse – Véronique LE PAGE

## AGENDA

19/10/2013 : **Inauguration du Crapauduc par la SAB** à 11h – Hameau de Baillon  
31/10/2013 : **Halloween - Défilé costumé par Risettes Galipettes** à 17h  
11/11/2013 : **Commémoration du 11 novembre 2013**  
16/11/2013 : **Un enfant, un arbre** à 10h – Forage n°1 (Chemin qui longe l'Oise)  
17/11/2013 : **Fête de la pomme** à partir de 10h - Verger communal  
23/11/2013 : **Les Grizzlies and The Beast fêtent leur 5 ans** (concert gratuit) à 20h – Espace « Josette Jourde »  
30/11/2013 : **Soirée choucroute par le Comité des Fêtes** (sur inscription) à 20h – Espace « Josette Jourde »  
05/12/2013 : **Commémoration du 05 décembre 2013**  
06/12/2013 : **Défilé aux lampions par l'Office de Tourisme** à 18h (Père Noël et dégustation de chocolats) - Hameau de Baillon  
15/12/2013 : **Repas du CCAS** à 12h30 – Espace « Josette Jourde »  
21/12/2013 : **Spectacle tout public** (à partir de 3 ans) : *Le Père Noël existe, je l'ai épousé* à 18h – Espace « Josette Jourde » (17h30 : Goûter par l'Office de Tourisme)  
22/12/2013 : **Concert de Noël** à 16h – Eglise d'Asnières  
22/12/2013 : **Le Comité des Fêtes et l'Office de Tourisme fêtent Noël** à partir de 10h – Centre du village  
03/01/2013 : **Vœux du Maire** à 20h30 – Espace « Josette Jourde »  
11/01/2013 : **Galette des Rois par les Riders Ghost et concert Rock** à partir de 20h – Espace « Josette Jourde »  
19/01/2013 : **Galette des Anciens** à 15h – Espace « Josette Jourde »

## Collecte des verres et des encombrants

### Verres

Vendredi 18 octobre 2013  
Vendredis 01 et 15 novembre 2013  
Vendredis 06 et 20 décembre 2013  
Vendredis 03 et 17 janvier 2014

### Encombrants

Vendredi 01 novembre 2013  
Vendredi 6 décembre 2013  
Vendredi 03 janvier 2014

### Horaires d'ouverture des déchetteries

#### Champagne-sur-Oise

##### Horaires - HIVER du 01/11 au 28/02

Semaine (sauf le jeudi) 9h – 12h / 14h – 17h  
Samedi 9h – 17h  
Dimanche 9h – 12h30

##### Horaires - ETE du 01/03 au 31/10

Semaine (sauf le jeudi) 9h – 12h / 14h – 18h  
Samedi 9h – 18h  
Dimanche 9h – 12h30

*Fermé le JEUDI et les jours fériés*

##### Interdit aux professionnels le week-end

#### Viarmes

##### Horaires - HIVER du 01/11 au 28/02

Semaine (sauf le mardi) 9h – 12h / 14h – 17h  
Samedi 9h – 17h  
Dimanche 9h – 12h30

##### Horaires - ETE du 01/03 au 31/10

Semaine (sauf le mardi) 9h – 12h / 14h – 18h  
Samedi 9h – 18h  
Dimanche 9h – 12h30

*Fermé le MARDI et les jours fériés*

##### Accès réservé aux particuliers

Plus d'infos sur : [www.tri-or.fr](http://www.tri-or.fr)

## NUMÉROS D'URGENCE EN FRANCE

Pompier - Incendies, accidents et urgences médicales	18
SAMU - Urgences médicales en agglomération	15
Police secours ou gendarmerie	17
Allo enfance maltraitée	119
Enfants Disparus	116
Samu Social - Secours aux sans abris	115
Centre anti-poison de Paris : 01 40 05 48 48	
SOS Médecin 24H/24	3624



La Transdépartementale



Maires et Elus des Asnières de France



Les Grizzlies and The Beast lors de la Fête Nationale



Spectacle de l'accueil de loisirs Juillet 2013



40 ans des Amis de Royaumont



Tournoi amical de pétanque organisé par le CBA 95 et le Codérando 95

Plus d'informations et de photos sur [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)